



COLLEGE ST REGIS – ST MICHEL

2, rue Abbé-de-l'Épée – 43000 Le Puy-en-Velay

Tél : 04 71 07 20 80

<http://www.college-st-regis.fr> – email : contact@college-st-regis.fr



ECHANGE LINGUISTIQUE ET CULTUREL
Avec Berg-Op-Zoom, HOLLANDE – Mars -avril / mai 2020

Le Puy-en-Velay, le 5 décembre 2019

Madame, Monsieur,

Comme vous le savez, un échange est proposé aux 5^e bilingues. 41 élèves vont pouvoir partir pour découvrir un pays anglophone 2^e langue et vivre une semaine au quotidien avec un correspondant de leur âge.

Ce voyage sera l'aboutissement de recherches et de contacts par internet qui permettront aux élèves d'améliorer leurs connaissances de la culture hollandaise et de faire connaissance avec leurs futurs correspondants. Les élèves seront hébergés en binôme (ou trinômes) dans les familles.

- Dates du séjour :

- **en Hollande** : Du samedi 28 mars (départ vers 21h) au samedi 4 avril 2020 (arrivée en début de matinée), soit 6 jours et 5 nuits en famille ;

- **au Puy-en-Velay** : Du dimanche 3 mai (horaires à préciser) au vendredi 8 mai matin, soit 5 jours et 5 nuits.

- **Le prix devrait être de 350€**. Il comprend les transports et déplacements pour les deux parties de l'échange ainsi que les visites réalisées par nos élèves en Hollande puis en France.

Pour l'obtention de certaines aides, les familles sont invitées à se renseigner auprès de leur mairie ou de leur comité d'entreprise.

- Formalités : Il est obligatoire d'être muni :

- d'une CARTE D'IDENTITE FRANCAISE ou d'un PASSEPORT (passeport obligatoire pour les élèves de nationalité étrangère).

- d'une carte européenne d'assurance maladie à commander par Internet via ameli.fr (créer au préalable un compte, puis aller sur votre compte *ameli* dans la rubrique « Mes demandes »).

- **Assurances** : Le prix du voyage inclut l'assurance assistance-rapatriement.

Le premier versement d'un montant de **120€** (versement encaissé en janvier) doit être donné au professeur principal **le lundi 16 décembre**. Le 2^{ème} acompte aura lieu au mois de janvier (encaissé en février), et le solde du séjour en mars 2020.

**Une réunion d'information aura lieu en Permanence 1
lundi 16 décembre à 18h.**

Nous rappelons que la mauvaise conduite d'un élève au sein de notre établissement peut entraîner des sanctions qui le priveraient de voyage.

L'équipe pédagogique

COUPON A REMETTRE AU PROFESSEUR PRINCIPAL POUR LE LUNDI 16 DECEMBRE

Mme / M., parents de, fille /garçon, en classe de

INSCRIVONS NOTRE ENFANT A L'ECHANGE AVEC LA HOLLANDE

NOUS VERTONS UN ACOMPTE DE 120€* - EN ESPECES (1) / - PAR CHEQUE au Collège St Régis - St Michel

*Le 1^{er} acompte est non remboursable en cas de désistement (sauf cas de force majeure).

N° DE CARTE JEUNE (habitants du Puy) :

(1) : rayer la mention inutile.

A LE

SIGNATURE DES PARENTS :